



Chlorit

- 0598 -

Propriétés

Le produit se présente sous forme de pastille de 10 g à 70% de chlore actif. Recommandé comme traitement désinfectant pour l'élimination des micro-organismes et pour le rattrapage des eaux vertes et troubles des eaux de piscines. Diminue le risque d'entartrage des installations grâce à la présence d'un agent séquestrant dans sa composition. Sans stabilisant, les pastilles n'apportent pas d'acide cyanurique dans l'eau. Il est compatible avec tous les équipements de filtration et de dosage d'hypochlorite de calcium en pastilles. Ne pas utiliser dans un doseur de galets de chlore à base de TCCA ou de Brome. Traitement permanent pour les piscines collectives.

Ne jamais mettre CHLORIT Pastille 10 g en contact direct avec le revêtement.

Incompatible avec les produits chlorés stabilisés et les acides (risques d'explosion et d'un dégagement de gaz toxique).

Mode d'emploi

Ajuster le pH entre 7.0 et 7.4.

Traitement pour un départ d'algues sur les parois et/ou fond du bassin :

6 pastilles pour 10 m³ d'eau.

Traitement initial ou en cas d'eau verte ou trouble :

15 pastilles pour 10 m³ d'eau.

Traitement en continu (avec un doseur à pastilles) :

S'assurer d'avoir une teneur en chlore actif comprise entre 0,40 et 1,40 mg/L.

Si l'eau de piscine contient du stabilisant, le teneur en chlore doit être supérieure à 2,00 mg/L.

Caractéristiques techniques

Aspect	Pastille blanche
pH à 1%	11 +/- 0,50
Densité	2,35 g/cm ³
Stockage	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri la lumière, de la chaleur, de l'humidité et du froid.
Matière active	HYPOCHLORITE DE CALCIUM (N° CAS : 7778-54-3) à 1000 g/kg.
Usage biocide	Produit conforme au règlement biocide 528/2012 et enregistré sous BioCID (n° 36862). TP2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.

Conditionnements

Réf. 002059817 - 25Kg

Précautions d'emploi

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande pour les professionnels. Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0598) : + 33 (0)3 83 22 50 50.

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.